



03072864

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

 Déposé au greffe du tribunal de commerce
 de
 le **Tournai**
20 JUIN 2003

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
 à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n°

☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés → n°

☐ Registre des sociétés agricoles → n°

2. Dénomination de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts)

▷ AKAPLAST

3. Forme juridique (en entier)

▷ Société Anonyme

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

▷ Rue du Mont des Carliers 18
7522 Blandain-Tournai

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

▷ R.C. Tournai 87681

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujéti)

▷ BE 417.877.483

7. Objet de l'acte

▷ NOMINATION

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections; il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé; utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue le 11 mai 2002, il a été décidé à l'unanimité de renommer comme Administrateur délégué pour une période de six ans Monsieur Nico Berton et comme Administrateurs pour une période de six ans Monsieur Gaby Berton et Madame Jeanine Lambert

Leur mandat viendra à expiration immédiatement après l'assemblée Générale Ordinaire dans l'année 2008.

 Nico Berton
 Administrateur délégué

Grandeur minimum du caractère à respecter:

 Direction du Moniteur belge
 Rue de Louvain 40-42
 1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation :

Signatures + Nom et qualité

Numéro du compte :

En fin de texte ou cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporta plus d'une page